



# Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

**9858<sup>e</sup>** séance

Jeudi 13 février 2025, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Geng Shuang . . . . .	(Chine)
<i>Membres :</i>	Algérie . . . . .	M. Yahiaoui
	Danemark . . . . .	M <sup>me</sup> Landi
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Shea
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M. Dharmadhikari
	Grèce . . . . .	M. Sekeris
	Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Persaud
	Pakistan . . . . .	M. Akram
	Panama . . . . .	M. Alfaro de Alba
	République de Corée . . . . .	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . .	M. Kariuki
	Sierra Leone . . . . .	M <sup>me</sup> Karim
	Slovénie . . . . .	M <sup>me</sup> Blokar Drobič
	Somalie . . . . .	M. Mohamed Yusuf

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; et M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordinateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Grundberg.

**M. Grundberg** (*parle en anglais*) : Depuis ma dernière intervention au Conseil de sécurité (voir S/PV.9835), nous avons assisté à une avancée importante, quoique fragile, au Moyen-Orient, avec le cessez-le-feu à Gaza. Par ailleurs, Ansar Allah a cessé ses attaques contre des navires en mer Rouge et des cibles en Israël. Cette réduction modeste des hostilités, ainsi que la libération de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*, apportent un soulagement bienvenu. Nous devons tirer parti de cette occasion pour poursuivre la désescalade. Cependant, si nous nous félicitons de ce répit, nous devons également reconnaître l'ampleur des défis auxquels le Yémen reste confronté.

La quatrième vague de détentions arbitraires de membres du personnel des Nations Unies, par Ansar Allah le mois dernier, est très préoccupante. Ces détentions constituent non seulement une violation des droits humains fondamentaux, mais aussi une menace directe pour la capacité de l'ONU à fournir une assistance humanitaire à des millions de personnes dans le besoin. Le décès d'un collègue des Nations Unies qui travaillait pour le Programme alimentaire mondial, alors qu'il était détenu par Ansar Allah, est encore plus déplorable. Je me joins au Secrétaire général pour demander qu'une enquête transparente et approfondie soit menée immédiatement sur sa mort afin d'amener les responsables à répondre de leurs actes. Je me fais également l'écho de la ferme condamnation par le Secrétaire général de la détention de ces membres du personnel et j'appelle à leur libération immédiate et sans condition, ainsi qu'à celle des autres membres du personnel des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales, de la société civile et de missions diplomatiques détenus arbitrairement. Je salue l'appui apporté par le Conseil à l'ONU en cette période difficile. Je voudrais présenter mes plus sincères condoléances à la famille d'Ahmed et au Programme alimentaire mondial.

Malheureusement, nous avons également constaté une poursuite des activités militaires au Yémen, des informations faisant état de l'acheminement de renforts et de matériel vers les lignes de front, ainsi que de bombardements, d'attaques de drones et de tentatives d'infiltration par Ansar Allah sur de multiples lignes de front, notamment à Abiyan, Dalea, Lahj, Mareb, Saada, Chaboua et Taëz. J'appelle les parties à éviter les rododromes militaires et les mesures de rétorsion susceptibles d'aggraver les tensions et de replonger le Yémen dans le conflit. Mon bureau reste en contact régulier avec les parties pour les exhorter à désamorcer les tensions et à

prendre des mesures de confiance concrètes par l'intermédiaire du Comité de coordination militaire.

Je suis vivement préoccupé par la détérioration rapide de la situation économique au Yémen. Ces difficultés se font sentir dans tout le pays. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, les habitants subissent des coupures d'électricité prolongées, qui durent parfois plus de 24 heures. La semaine dernière, la ville d'Aden a été privée d'électricité pendant trois jours consécutifs, ce qui a poussé les habitants à descendre dans la rue. Le fait que cela se produise en hiver, alors que la demande d'énergie est faible, témoigne de la gravité de la crise. En outre, la dépréciation continue du rial yéménite a fait exploser les prix des biens essentiels et des millions de personnes ont du mal à survivre. Pour de nombreuses familles, même les produits de première nécessité comme la nourriture, les médicaments et le carburant sont devenus inabordables. Ces difficultés économiques ne se limitent pas aux zones contrôlées par le Gouvernement. Dans les territoires contrôlés par Ansar Allah, les Yéménites ordinaires ont également du mal à se procurer des produits de première nécessité. Ces difficultés sont symptomatiques de l'incapacité à trouver une solution politique durable. Sans perspective de paix, il ne peut y avoir de prospérité. Mon bureau poursuit le dialogue avec les parties au conflit afin de promouvoir des solutions durables, réalisables et pratiques qui bénéficieront à la population yéménite.

Dans le cadre de nos dialogues politiques en cours, mon bureau a également rencontré récemment des représentants de la société civile, notamment des jeunes et des femmes d'Aden, d'Abiyan, de Dalea, de Lahj et de Chaboua, afin d'intégrer les points de vue de la population au niveau local dans le processus de paix. Nous avons également entendu de première main des femmes d'affaires yéménites dans tout le pays. Malgré leur potentiel pour débloquer la croissance économique et les possibilités au Yémen, elles sont confrontées à de plus en plus d'obstacles qui les empêchent de participer pleinement à l'économie, notamment les contraintes réglementaires et l'accès limité aux services bancaires. Les femmes continuent également de se heurter à des difficultés similaires pour ce qui est de leur participation véritable au processus de paix.

Alors que des clarifications ont été demandées concernant la désignation prochaine par les États-Unis d'Ansar Allah comme organisation terroriste étrangère, il est important que nos efforts pour faire avancer le processus de paix soient protégés. Je suis déterminé à exercer mes fonctions conformément au mandat que m'a confié le Conseil pour mettre fin au conflit au Yémen. Au cours du mois dernier, j'ai continué de dialoguer activement avec tous les acteurs régionaux et internationaux, y compris à Washington récemment. Mon message à tous reste que le suivant : seul un règlement politique du conflit soutiendra les Yéménites dans leur aspiration à une paix durable. C'est réalisable, c'est possible et c'est pragmatique.

Les éléments de la feuille de route fournissent déjà un cadre pour la voie à suivre. Les parties se sont engagées à respecter un cessez-le-feu à l'échelle nationale comme première étape vers la stabilité, reconnaissant que seule la fin des hostilités peut créer les conditions nécessaires à un dialogue constructif. Cela ouvrirait la voie à un processus politique structuré dans lequel les Yéménites pourraient décider de leur propre avenir par le biais de négociations inclusives sous les auspices de l'ONU. Il est essentiel que mon bureau dispose de la marge de manœuvre nécessaire pour mener à bien une médiation efficace. En outre, le règlement de la crise économique du Yémen par un dialogue soutenu et des mesures concrètes sera essentielle à la reconstruction du pays et à la prévention de nouvelles souffrances pour sa population. À cet égard, j'invite les parties à saisir l'occasion créée par la récente désescalade régionale et à renforcer la confiance par des mesures concrètes. La libération unilatérale de 153 détenus liés au conflit par Ansar Allah est une étape positive, et j'encourage la poursuite des progrès en ce sens. Il est grand temps que les parties fassent

les compromis nécessaires pour parvenir à un accord sur la libération de toutes les personnes encore détenues dans le cadre du conflit.

Je voudrais conclure par ces mots. Le Yémen se trouve de nouveau à la croisée des chemins. Les choix faits aujourd'hui traceront les contours de son avenir. Un règlement durable du conflit est encore possible. Je ne suis pas naïf. Ce ne sera pas chose facile. Il faudra de l'engagement et du courage de la part de toutes les parties qui devront agir. Celles-ci doivent dialoguer de bonne foi et prendre les mesures nécessaires pour concrétiser leurs engagements. Je suis conscient que certains pensent qu'ils pourraient obtenir un meilleur résultat en reprenant les opérations militaires à grande échelle. Je tiens à préciser que ce serait une erreur pour le Yémen et pour la stabilité de l'ensemble de la région. La responsabilité de créer l'espace nécessaire à une solution négociée n'incombe pas aux seules parties yéménites. Les acteurs régionaux et internationaux ont également le devoir de soutenir la diplomatie, la désescalade et un dialogue inclusif. Une paix véritable et durable doit être favorisée par des efforts collectifs. Cela nécessite de la détermination et une action coordonnée. Je reste pleinement résolu à affronter les défis qui se présenteront en œuvrant sans relâche dans le cadre d'une démarche claire et structurée.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fletcher.

**M. Fletcher** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg de son engagement vigoureux en faveur de la paix au Yémen.

J'espère que le Conseil de sécurité s'associera à ma tristesse et à mon indignation après la mort, cette semaine, de notre collègue très apprécié du Programme alimentaire mondial, décédé alors qu'il était détenu par les autorités houthistes de facto. À l'instar de l'Envoyé spécial Grundberg et du Secrétaire général, mes pensées vont à ses collègues et à sa famille. Comme j'ai eu l'occasion de le dire ici bien trop souvent, nous devons protéger nos courageux travailleurs humanitaires où qu'ils se trouvent.

L'appel humanitaire pour le Yémen que nous avons lancé le mois dernier brosse un sombre tableau, avec 19,5 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Des millions de personnes souffrent de la faim et sont exposées à un risque aigu de maladie mortelle. Les enfants et les femmes représentent plus des trois quarts des personnes dans le besoin. Selon le Programme alimentaire mondial, en décembre 2024, 64 % de la population yéménite n'était pas en mesure de satisfaire ses besoins alimentaires minimaux, soit une augmentation de 3 points de pourcentage par rapport au mois de novembre. J'ai bien peur que ce chiffre n'augmente encore ce mois-ci, en raison des pénuries liées à la période de soudure et de la hausse des prix des denrées alimentaires. Comme dans toute crise, les enfants sont les premiers et les plus touchés. Actuellement, 3,2 millions d'enfants ne sont pas scolarisés au Yémen. La moitié des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë. Soixante-dix pour cent des enfants de 3 et 4 ans n'ont pas reçu un cycle complet de vaccinations, et les enfants de moins de 5 ans meurent à un rythme effrayant, principalement de maladies évitables ou traitables – en 2023, on en comptait en moyenne cinq par heure.

Malgré les risques importants, la majorité des opérations humanitaires au Yémen se poursuivent, mais la détention – comme l'a décrit l'Envoyé spécial – d'autres employés des Nations Unies en janvier nous a poussés à prendre des décisions difficiles concernant la capacité du système des Nations Unies dans son ensemble à répondre aux besoins des personnes dans le besoin. L'ONU et les partenaires humanitaires ne peuvent tout simplement pas opérer en l'absence de garanties quant à leur sécurité. Confrontés à des risques réels pour la sécurité de notre personnel, nous avons donc été contraints d'interrompre temporairement nos activités dans la province de Saada. Nous restons pleinement déterminés à soutenir les millions de

personnes dans le besoin et nous espérons que cette pause ne sera que de courte durée. À cette fin, nous prenons toutes les mesures possibles pour préserver notre capacité à redémarrer les opérations une fois que les garanties de sécurité auront été obtenues. Dans le monde entier, les humanitaires sont sous pression, sous-financés et attaqués. Nous faisons face à ce défi croissant dans un esprit de coopération et de pragmatisme, guidés par la nécessité de répondre aux besoins urgents de celles et ceux que nous servons. La situation au Yémen est périlleuse. Mes trois demandes au Conseil sont les suivantes.

Premièrement le Conseil doit obtenir la libération des membres du personnel de l'ONU et de la société civile. Ils sont là au nom du Conseil. Ils doivent être protégés, comme l'exige le droit international humanitaire, car pour sauver des vies, les travailleurs humanitaires doivent pouvoir parler à n'importe qui, n'importe où et n'importe quand.

Deuxièmement, le Conseil doit nous aider à reprendre les opérations des Nations Unies à pleine capacité et, dans un contexte de problèmes de financement croissants dans le monde, il doit nous donner les fonds pour que nous puissions mener notre action en faveur de celles et ceux que nous servons.

Troisièmement, aucune action ne doit être entreprise qui entrave l'accès des civils aux services essentiels. Les décisions politiques et de sécurité ne doivent pas punir les communautés touchées en limitant l'acheminement des produits de base au Yémen. Toute perturbation grave de ces approvisionnements, qu'ils soient commerciaux ou humanitaires, aura des conséquences négatives en cascade pour les communautés yéménites déjà au bord du gouffre. Ces planches de salut doivent rester viables et intactes.

Près de 20 millions de Yéménites ont actuellement besoin de notre aide. Le pays est un endroit où il est difficile pour nous d'apporter une aide humanitaire, et je reconnais que c'est un endroit où il est difficile pour le Conseil de prendre les bonnes décisions politiques. Mais nous devons faire preuve de courage, travailler sur la base de principes et ne ménager aucun effort pour sauver des vies.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Fletcher de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Fletcher des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui, et je salue la participation du Représentant permanent du Yémen à cette séance.

Je formulerai trois observations.

Premièrement, le Royaume-Uni condamne fermement la mort tragique d'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial, décédé alors qu'il était détenu par les houthistes, et présente ses condoléances à sa famille et à ses collègues. Nous condamnons également le fait que les houthistes ont récemment détenu d'autres travailleurs humanitaires, et une fois de plus, nous lançons un appel sans équivoque à la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues. Ces détentions réduisent l'espace humanitaire alors que la situation humanitaire continue de se détériorer de manière alarmante. Nous demandons aux houthistes de cesser de recourir à la peur, à l'intimidation et aux détentions injustifiées et de permettre aux travailleurs humanitaires de faire leur travail et de porter assistance à près de 20 millions de Yéménites qui ont besoin d'une aide humanitaire.

Deuxièmement, nous nous félicitons de la libération de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader* et nous remercions le Sultanat d'Oman pour ses efforts.

Tout en prenant acte de la cessation temporaire des attaques maritimes, nous soulignons qu'il faut y mettre un terme définitif afin de rétablir la liberté de navigation en mer Rouge et dans le golfe d'Aden. Comme toujours, nous remercions l'Envoyé spécial Grundberg de sa collaboration avec les parties et de ses efforts en faveur de la paix et de la stabilité à long terme au Yémen.

Enfin, le Royaume-Uni renouvelle son soutien au Gouvernement yéménite pour qu'il assure la gouvernance et subviene aux besoins de ses citoyens. Nous l'avons souligné lors de l'événement que nous avons organisé à New York le mois dernier avec le Premier Ministre Binmubarak. Le Royaume-Uni s'est joint à 23 autres États Membres pour demander un soutien international et régional au Gouvernement, afin de renforcer ses capacités institutionnelles et de l'aider à concrétiser sa vision des réformes qui permettront d'améliorer la vie de millions de Yéménites. Le Royaume-Uni et le Gouvernement yéménite continueront de s'appuyer sur ces progrès dans les mois à venir. C'est le meilleur moyen pour nous de contribuer à un avenir plus sûr, plus stable et plus prospère pour tous les Yéménites.

**M. Mohamed Yusuf** (Somalie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone et mon pays, la Somalie, et du Guyana.

Nous remercions l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés et de leurs précieuses mises à jour sur les faits nouveaux survenus au Yémen. Je souhaite par ailleurs la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent du Yémen.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur soutien indéfectible aux efforts de médiation dirigés par l'ONU et les acteurs régionaux, notamment ceux menés par le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, pour parvenir à un règlement politique du conflit, dans le cadre d'un processus contrôlé et dirigé par les Yéménites. Un processus de paix durable et inclusif avec la participation véritable de toutes les parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes, reste essentiel pour répondre aux aspirations du peuple yéménite.

L'évolution récente de la situation au Yémen met en évidence à la fois des progrès et des difficultés. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana se félicitent de la libération des membres de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*, qui étaient détenus par les houthistes depuis novembre 2023. Leur libération a marqué une avancée positive pour le personnel des Nations Unies et les autres travailleurs humanitaires s'agissant de renforcer la confiance et de faciliter des efforts de désescalade plus larges. Toutefois, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont profondément attristés par la perte tragique d'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial (PAM), qui était détenu depuis le 23 janvier et qui est décédé en détention. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses collègues du PAM et nous exprimons notre solidarité avec tous les membres du personnel des Nations Unies détenus arbitrairement et leurs proches. La détention récente d'autres membres du personnel des Nations Unies est également très préoccupante. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana exigent la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et des missions diplomatiques détenus arbitrairement au Yémen, conformément au droit international et aux accords internationaux pertinents. En outre, nous insistons pour que les houthistes mettent fin à toutes ces activités illégales, qui sapent les efforts de paix et contribuent à l'instabilité dans le pays.

Nous demandons instamment aux parties yéménites de se concentrer sur les priorités suivantes.

Premièrement, nous sommes profondément préoccupés par les menaces persistantes qui pèsent sur les membres du personnel des Nations Unies et par les arrestations et détentions illégales par les houthistes, qui ont entraîné la suspension des activités humanitaires de l'ONU dans les territoires qu'ils contrôlent. La situation humanitaire et en matière de sécurité au Yémen reste fragile. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires signale que plus de la moitié de la population a besoin d'une aide humanitaire et de services de protection, notamment dans la région de Saada, contrôlée par les houthistes, qui compte plus d'un million d'habitants. Tout en reconnaissant les efforts déployés pour améliorer les conditions humanitaires, nous soulignons qu'il est urgent de garantir un accès sans entrave à l'aide dans toutes les régions.

Deuxièmement, nous exprimons de nouveau notre inquiétude face aux attaques continues contre les navires commerciaux et hauturiers en mer Rouge. Les attaques commises par les houthistes en mer Rouge menacent le transport maritime mondial et compromettent la stabilité régionale. Non seulement de tels actes mettent en péril le commerce international, mais ils font également peser de graves risques sur l'écosystème marin. Nous appelons les houthistes à cesser définitivement ces activités hostiles et nous demandons instamment à toutes les parties de faire preuve de retenue afin d'éviter une crise régionale de plus grande ampleur. La sécurité maritime doit rester une priorité et nous soutenons tous les efforts diplomatiques visant à préserver la mer Rouge en tant que zone de paix et de coopération.

Troisièmement, s'agissant des retombées de l'action militaire extérieure, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont préoccupés par l'augmentation des interventions militaires extérieures au Yémen, y compris les frappes aériennes israéliennes et les ramifications plus larges du conflit à Gaza. Ces actions sapent les efforts de paix et déstabilisent davantage une situation déjà fragile. Nous demandons instamment à tous les acteurs extérieurs de respecter la souveraineté du Yémen et d'éviter toute escalade militaire. Nous soulignons également la nécessité de préserver le cessez-le-feu à Gaza, qui contribuera sans aucun doute à apaiser les tensions et favorisera un environnement propice à l'instauration d'une paix durable dans l'ensemble de la région.

Enfin, en ce qui concerne les mesures à prendre pour remédier à l'insécurité alimentaire et aux difficultés économiques, la crise humanitaire au Yémen continue d'être exacerbée par les pénuries alimentaires et l'instabilité économique, avec une dépréciation grave et une inflation croissante. Selon des informations récentes, près de la moitié de la population, soit environ 17 millions de personnes, sera confrontée à une grave insécurité alimentaire en 2025. Une aide internationale urgente et soutenue est nécessaire pour faire face à cette crise. Sachant qu'en dépit d'énormes problèmes logistiques et de sécurité, les organisations humanitaires ont pu venir en aide à plus de 8 millions de Yéménites l'année dernière, nous appelons à accroître le financement du plan de réponse humanitaire 2025. Nous soulignons également la nécessité de mettre en place des mécanismes qui favoriseront un relèvement économique durable pour contribuer à la stabilité à long terme du Yémen.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont convaincus qu'un Yémen stable et pacifique est essentiel pour la sécurité de l'ensemble de la région. Nous continuons de plaider en faveur d'un processus de paix dirigé et contrôlé par le Yémen sous les auspices de l'ONU, et nous exhortons toutes les parties à privilégier le dialogue plutôt que la confrontation. À cet égard, nous réaffirmons notre soutien aux efforts de médiation de l'Envoyé spécial Grundberg et nous encourageons tous les acteurs à contribuer de bonne foi au renforcement de la confiance. De même, nous soulignons la nécessité de continuer à fournir un soutien international pour remédier aux problèmes humanitaires et économiques du Yémen. Pour inverser le déclin économique important que connaît le Yémen après 13 ans de conflit, il faut

avant tout que tous les acteurs yéménites s'engagent en faveur de la paix, avec l'appui des partenaires régionaux et internationaux.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana soulignent qu'il est crucial de maintenir l'élan en faveur d'un processus de paix global et inclusif. Le peuple yéménite souffre depuis bien trop longtemps. Le moment est venu pour la communauté internationale de redoubler d'efforts et de rester unie dans la quête d'un avenir pacifique et prospère pour le Yémen.

**M<sup>me</sup> Shea** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, de leurs exposés, qui ont mis en exergue la situation précaire qui règne au Yémen et les menaces que les houthistes font peser sur la paix et la sécurité internationales.

Avec l'appui matériel et financier de l'Iran, les houthistes ont lancé de nombreuses attaques contre des infrastructures civiles, tiré des dizaines de fois sur des navires de guerre de la marine des États-Unis depuis 2023 et attaqué des navires de commerce sans discernement. En outre, ils continuent de détenir des membres du personnel des Nations Unies, du personnel diplomatique et du personnel d'organisations non gouvernementales, notamment des dizaines d'anciens et actuels membres du personnel des États-Unis recrutés sur le plan local.

Les États-Unis condamnent la mort d'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial, décédé alors qu'il était détenu par les houthistes, et adressent leurs condoléances à sa famille et à ses collègues. La mort de ce collègue souligne la menace que l'Iran et les houthistes font peser sur la paix et la sécurité, ainsi que la menace permanente de violence qui pèse sur toutes les personnes détenues par les houthistes, y compris les membres du personnel local recruté par les États-Unis.

La fourniture continue et sans précédent par l'Iran de composantes d'armes, d'un appui financier et d'une assistance technique et d'une formation aux houthistes depuis plus de 10 ans constitue une violation de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil à ce groupe. Il est de la responsabilité du Conseil de réagir aux violations flagrantes de ses résolutions par l'Iran et à la fourniture d'armes aux groupes terroristes par ce pays. Tous les membres du Conseil, et en particulier ceux qui ont des liens directs avec l'Iran, doivent faire pression sur les dirigeants iraniens pour qu'ils cessent d'armer, de financer et d'entraîner les houthistes, sans quoi ils ne pourraient pas lancer des attaques qui portent atteinte aux droits et libertés de navigation et mettent en danger des civils innocents. L'Iran doit assumer les coûts liés au fait qu'il facilite la commission de ces attaques dangereuses et inacceptables.

Les activités des houthistes menacent la sécurité des civils et du personnel des États-Unis au Moyen-Orient, la sécurité de nos partenaires régionaux les plus proches et la stabilité du commerce maritime mondial et des économies locales. C'est pourquoi l'Administration Trump a lancé un processus en vue d'inscrire les houthistes sur la liste des organisations terroristes étrangères. Il s'agit d'une étape importante pour faire face à la menace qui pèse sur les civils et sur la stabilité régionale. Il est impératif que la communauté internationale collabore avec les partenaires régionaux pour éliminer les capacités des houthistes, qui continuent de menacer les transports maritimes internationaux et des marins innocents.

Les houthistes doivent cesser définitivement toutes leurs attaques en mer Rouge et dans les voies navigables environnantes, sans exception, et libérer immédiatement les centaines de détenus. Nous devons également priver les houthistes des revenus illicites qui leur permettent de mener ces attaques et rompre les liens de plus en plus étroits qui existent entre les houthistes et d'autres groupes terroristes, tels que les Chabab, notamment en ayant recours à des sanctions ciblées.

Nous appelons une nouvelle fois le Conseil à prendre des mesures afin de renforcer le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies. Nous demandons aux États Membres de jouer leur rôle en fournissant plus de fonds pour faciliter la planification à long terme, le recrutement de personnel et la mise en place d'infrastructures critiques nécessaires au renforcement des capacités. Le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies est un moyen essentiel d'empêcher l'Iran et d'autres acteurs malveillants de faire passer en contrebande des armes et du matériel illicite connexe aux houthistes.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan remercie de leurs précieux exposés et mises à jour M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Nous saluons la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance et réaffirmons notre appui aux efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour promouvoir une solution politique dans le pays.

Le conflit en cours au Yémen s'est révélé être une crise multidimensionnelle, passant du niveau local au niveau régional et, finalement, à une crise aux répercussions mondiales. Nous devons aborder les différentes facettes de cette crise dans le cadre d'une diplomatie efficace et d'une réponse collective. Nous réaffirmons notre appui aux efforts de l'Envoyé spécial Grundberg, ainsi qu'aux initiatives régionales, en particulier celles de l'Arabie saoudite et d'Oman, visant à faciliter un règlement politique négocié. Le Pakistan se félicite également des échanges constants de l'Envoyé spécial avec les pays de la région et d'autres pays impliqués dans la crise au Yémen.

Tout en nous félicitant de la libération de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*, nous condamnons avec force la détention arbitraire du personnel des Nations Unies et du personnel d'organisations non gouvernementales internationales et nationales et de missions diplomatiques par Ansar Allah, notamment les nouvelles détentions récentes. Nous sommes consternés par la mort tragique d'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial détenu par les houthistes à Sada, et nous présentons nos condoléances les plus sincères à sa famille et à ses proches. Ces agissements d'Ansar Allah constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Assurer la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies doit rester une priorité absolue pour la communauté internationale. Les auteurs de ces actes doivent en répondre. Nous demandons la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel détenus.

La suspension continue des opérations de l'ONU en raison de ces agissements exacerbe davantage la crise humanitaire au Yémen, qui est déjà catastrophique. Près de la moitié de la population, soit plus de 17 millions de personnes, est en situation d'insécurité alimentaire aiguë, tandis que les catastrophes causées par les changements climatiques, notamment les inondations et les sécheresses, ont entraîné le déplacement d'environ 4,5 millions de personnes. Cette crise nécessite une réponse internationale robuste et bien coordonnée. Nous demandons instamment aux pays donateurs d'accroître leurs contributions au plan de réponse humanitaire 2025 pour le Yémen, comme vient de le demander Tom Fletcher, et nous les appelons à y répondre de manière adéquate afin de satisfaire les besoins urgents de la population touchée au Yémen.

Le Pakistan a condamné les attaques des houthistes contre les navires de commerce et les navires marchands. Nous prenons note du rapport du Secrétaire général du 7 février, qui indique qu'aucune nouvelle attaque contre des navires n'a été enregistrée au cours du mois dernier. Cette évolution est évidemment liée au cessez-le-feu à Gaza. Par conséquent, il est impératif de veiller à ce que le cessez-le-feu à Gaza soit maintenu et à ce que les trois phases de l'accord de cessez-le-feu

soient mises en œuvre dans l'intérêt de la paix dans les territoires palestiniens occupés, ainsi que dans l'ensemble de la région, y compris au Yémen.

Les négociations de décembre 2023 ont marqué une avancée considérable au Yémen. Il est impératif de préserver et de consolider les progrès accomplis et de garantir la pleine mise en œuvre des engagements en faveur d'une paix durable. Nous partageons le point de vue de l'Envoyé spécial, selon lequel la feuille de route reste une voie viable pour parvenir à un cessez-le-feu à l'échelle nationale, régler les graves problèmes économiques et humanitaires auxquels le Yémen est confronté et lancer un processus politique crédible. La reprise des opérations militaires aggraverait encore le conflit.

Pour terminer, le Pakistan réaffirme son plein appui aux efforts de l'Envoyé spécial pour faciliter un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Nous sommes solidaires du peuple yéménite dans sa quête de paix, de stabilité et de prospérité.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Nous continuons à suivre de très près la situation au Yémen et avons récemment constaté certaines évolutions positives dans le pays. La situation sur la ligne de contact reste calme, malgré quelques incidents isolés et localisés, notamment dans la province de Mareb. Il est clair qu'aucune des parties yéménites ne souhaite une escalade sur le terrain. Nous prenons note des efforts déployés par les autorités yéménites officielles pour rétablir l'économie nationale et améliorer les conditions de vie de la population.

Comme de nombreux experts l'avaient prédit, depuis l'entrée en vigueur, le 19 janvier, de l'accord sur la cessation des hostilités dans la bande de Gaza, la situation s'est sensiblement stabilisée dans les eaux au large du Yémen. Nous nous félicitons des déclarations faites à cet égard par les dirigeants du mouvement yéménite Ansar Allah, qui se sont engagés à cesser les frappes contre les navires commerciaux transitant par la mer Rouge, comme le confirment les derniers rapports du Secrétaire général sur la question. Nous nous réjouissons de la libération par les houthistes, le 22 janvier, de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*, grâce à la médiation d'Oman. Nous espérons que la liberté de navigation en mer Rouge sera entièrement rétablie dans un avenir proche.

Dans le même temps, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de la poursuite de détentions, par les houthistes, de membres du personnel des Nations Unies recruté sur le plan local. Fin janvier, huit autres personnes ont été arrêtées à Saada. Dans ces circonstances, l'ONU a annoncé la suspension temporaire de ses activités dans la province. Nous exprimons nos condoléances pour le décès d'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial le 10 février. Rien ne saurait justifier de tels faits, où qu'ils se produisent, au Yémen ou ailleurs dans le monde. En outre, la situation des personnes arrêtées précédemment n'a pas encore été définitivement réglée. Il convient de rappeler que les travailleurs humanitaires bénéficient, de par leur statut, de privilèges et d'immunités qui doivent être respectés par toutes les parties. Nous prenons acte des efforts déployés par l'ONU pour élucider les causes de ce qui s'est passé, pour garantir l'accès humanitaire aux détenus et pour créer les conditions qui permettront, à terme, leur libération. Ces efforts ont déjà porté leurs fruits, puisqu'à la fin de l'année dernière, les houthistes ont libéré quatre personnes. Pour notre part, nous continuons d'appuyer l'Organisation dans la mesure de nos moyens.

Au vu de la stabilisation générale de la situation au Yémen et dans ses environs, comme mentionné précédemment, nous voyons dans les événements actuels une occasion de tirer parti de ces tendances positives et d'intensifier les efforts politiques et diplomatiques globaux pour relancer un processus de règlement politique. Cela sera important, en particulier, pour préserver les acquis engrangés grâce au travail considérable réalisé sur la feuille de route. Nous appelons toutes les parties à reprendre le processus de négociation sans délai. Il est crucial que la médiation internationale continue de collaborer de manière ciblée et inclusive avec les acteurs yéménites, y compris Ansar Allah, en vue de parvenir à des paramètres durables qui permettront de régler rapidement le conflit. Nous sommes prêts à continuer de fournir toute l'aide possible à l'Envoyé spécial Grundberg à cet égard. Sur la base des accords conclus, il sera possible, à l'avenir, de lancer le processus de mise à jour, attendu depuis longtemps, du cadre juridique international en vue d'un règlement au Yémen, afin qu'il reflète fidèlement les réalités politiques et militaires dans le pays. Dans les circonstances actuelles, les mesures de confiance, ou la pratique dite des « petites avancées », qui peuvent combler le fossé entre les parties au conflit, revêtent une grande importance. À cet égard, nous saluons la libération unilatérale par les houthistes de 153 prisonniers de guerre à la fin du mois de janvier, par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge.

Une coopération internationale de grande ampleur est également nécessaire pour remédier à la situation humanitaire au Yémen. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire est passé à 19,5 millions cette année, soit près de 1,5 million de plus que l'année dernière. Plus de la moitié des ménages du pays se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. La mortalité infantile est en hausse, y compris à cause de maladies tout à fait curables, en raison de pénuries chroniques de médicaments et du manque d'accès à des soins médicaux qualifiés. Les fonds affectés aux programmes humanitaires restent largement insuffisants, notamment en ce qui concerne le plan humanitaire des Nations Unies pour le Yémen, qui nécessitera 2,5 milliards de dollars en 2025. Pour remédier à la situation, il faut non seulement augmenter le financement de l'aide humanitaire, mais aussi œuvrer à l'élimination des obstacles qui entravent l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin dans tout le Yémen.

Pour dire les choses franchement, dans ce contexte, l'annonce du lancement du processus visant à inscrire les houthistes sur la liste des organisations terroristes étrangères établie par les États-Unis est tombée comme un coup de tonnerre. Cette décision risque non seulement d'entraver considérablement l'action des travailleurs humanitaires au Yémen, mais aussi d'avoir une incidence négative sur les efforts de médiation visant à relancer le processus politique. La décision de Washington d'accroître la pression sur Ansar Allah et de créer ainsi des motifs supplémentaires d'escalade semble complètement détachée de la réalité. Les actions irresponsables de la précédente Administration de la Maison Blanche ont eu pour effet de prolonger les affrontements avec les houthistes pendant plus d'un an et d'exacerber les souffrances du peuple yéménite. Maintenant que la situation semble s'apaiser, les États-Unis prennent des mesures qui ne feront que l'aggraver. En toute franchise, on ne peut que conclure que les États-Unis ne sont tout simplement pas intéressés par un règlement de la question yéménite auquel participeraient les houthistes, qui font partie intégrante de la société yéménite. J'aimerais croire que cette initiative a été prise à la hâte par la nouvelle Administration, sans une analyse appropriée, et que celle-ci reviendra sur sa décision. Dans le cas contraire, c'est Washington qui sera tenu pour responsable de l'échec des efforts visant à instaurer la paix tant attendue au Yémen.

**M. Sekeris** (Grèce) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés instructifs et des efforts inlassables qu'ils déploient pour promouvoir la paix et la stabilité

au Yémen. Je voudrais également saluer la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

Malgré une réduction relative des attaques menées par les houthistes au cours des derniers mois, la situation au Yémen et dans la région de la mer Rouge reste critique et instable. La situation humanitaire désastreuse et la crise politique continuent de représenter une menace, ce qui a des conséquences de plus en plus négatives pour le peuple yéménite et l'ensemble de la région. Je voudrais formuler brièvement quelques observations.

Premièrement, bien que nous nous félicitions de la libération de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*, nous condamnons avec la plus grande fermeté les récentes détentions arbitraires d'autres membres du personnel des Nations Unies par les houthistes, dans le prolongement de la tendance déplorable qu'on observe depuis juin. Nous déplorons profondément qu'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial récemment placé en détention ait perdu la vie alors qu'il était détenu arbitrairement, et nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à l'ONU. Les circonstances de sa mort doivent faire l'objet d'une enquête approfondie. Nous demandons la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel diplomatique, des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, ainsi que des travailleurs humanitaires qui sont toujours détenus arbitrairement par les houthistes, et nous encourageons le Conseil à envoyer un message ferme à cet égard.

Deuxièmement, toutes les parties au conflit doivent respecter pleinement les obligations que leur impose le droit international humanitaire d'autoriser et de faciliter un acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. La sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires doivent être garanties afin qu'ils puissent acheminer des fournitures vitales, en particulier de la nourriture et des médicaments. Nous restons également attachés au Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui s'attelle à la tâche colossale de dédouaner les cargaisons de biens et de denrées alimentaires indispensables pour répondre aux besoins de la population.

Troisièmement, l'instabilité dans la région de la mer Rouge continue de susciter de vives inquiétudes. La situation reste imprévisible et le risque d'une recrudescence des attaques des houthistes contre les navires marchands menace l'une des routes commerciales maritimes les plus importantes au monde et une voie cruciale pour l'acheminement de l'aide humanitaire dans cette région déchirée par la guerre. La Grèce est fermement déterminée à préserver la liberté de navigation et la sûreté maritime en mer Rouge. Nous continuons de jouer un rôle de premier plan dans l'opération navale *Aspides* de l'Union européenne, dans le plein respect du droit international et conformément à la position défensive de l'opération, en collaborant étroitement avec la communauté internationale pour protéger l'une des routes maritimes les plus importantes au monde.

Quatrièmement, le Conseil de sécurité et les pays de la région doivent envoyer un message clair d'unité et d'engagement sur la nécessité pour les parties au conflit yéménite, en particulier les houthistes, de parvenir à une désescalade militaire. En outre, le Conseil et la communauté internationale doivent user de leur influence pour inciter toutes les parties à reprendre le processus de paix sous l'égide de l'ONU, seul moyen viable de garantir la stabilité et la sécurité au Yémen et dans la région de la mer Rouge. Ce processus doit prévoir tous les garde-fous nécessaires et répondre aux préoccupations des États voisins et des principales parties prenantes en matière de sécurité. Mon pays, la Grèce, réaffirme son plein appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Hans Grundberg, et aux efforts constants qu'il déploie avec dévouement pour relancer le dialogue de paix au Yémen par le biais d'un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. La participation importante des femmes au processus, sur un pied d'égalité avec les

hommes, doit également être garantie. Seuls des efforts de médiation constants et un engagement politique collectif de toutes les parties prenantes concernées permettront de parvenir à une solution durable et pérenne pour le Yémen.

**M<sup>me</sup> Blokari-Drobič** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés. Nous les assurons du plein appui de la Slovénie à leurs efforts. Je salue également la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

C'est avec un profond regret que nous nous réunissons aujourd'hui sur fond d'une nouvelle dévastatrice, celle du décès, en début de semaine, d'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial détenu par les houthistes. Nous adressons nos condoléances à sa famille et demandons l'ouverture d'une enquête rapide, transparente et approfondie sur sa mort. Cela fait suite à la détention de huit autres membres du personnel des Nations Unies fin janvier, ce qui porte à 23 le nombre total de membres du personnel des Nations Unies actuellement détenus par les houthistes.

La Slovénie estime que cette situation justifie une condamnation catégorique de la part du Conseil. Nous demandons une fois de plus la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel des Nations Unies, ainsi que de toutes les autres personnes détenues par les houthistes. La résolution 2730 (2024), sur la protection du personnel humanitaire et du personnel des Nations Unies, énonce clairement les obligations et les responsabilités des parties. Les travailleurs humanitaires ne doivent jamais être pris pour cible.

Ces actes sont particulièrement répréhensibles dans un contexte où les besoins humanitaires sont si importants. Il s'agit d'une attaque non seulement contre les travailleurs humanitaires et le système des Nations Unies, mais aussi contre tous les Yéménites qui ont le plus besoin d'aide humanitaire. Le plan de réponse humanitaire 2025 pour le Yémen, publié récemment, montre que les besoins augmentent. L'insécurité alimentaire, la malnutrition et le manque d'eau potable restent une préoccupation majeure dans de nombreuses régions du pays. Le spectre de la famine n'est jamais loin du peuple yéménite. Depuis que nous avons rejoint le Conseil, nous n'avons cessé de souligner la nécessité pour toutes les parties prenantes de donner la priorité absolue à la protection et aux besoins des civils au Yémen. Nous continuons de plaider en ce sens. Nous sommes convaincus que toute aggravation de la crise humanitaire ne fera que nous éloigner de la paix, qui est notre objectif commun.

Nous espérons que les accords de cessez-le-feu conclus à Gaza et entre Israël et le Liban constitueraient une occasion précieuse d'apporter à l'ensemble de la région, y compris au Yémen, la paix et la stabilité dont elle a tant besoin. Nous devons nous employer à parvenir à un cessez-le-feu durable sur l'ensemble du territoire yéménite et à faire progresser un processus politique inclusif entre Yéménites, qui donne la priorité aux besoins de la population et jette les bases de la réconciliation et du relèvement, en faisant fond sur la première trêve conclue sous l'égide de l'Envoyé spécial en 2022, processus politique auquel les femmes participeront pleinement, véritablement et en toute sécurité.

Nous nous félicitons de la récente libération de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader* et reconnaissons le rôle important joué par le Sultanat d'Oman à cette fin.

Pour terminer, nous exhortons toutes les parties, en particulier les houthistes, à s'abstenir de tout acte ou propos incendiaire ou provocateur pendant cette période critique. Toutes les attaques doivent cesser et toutes les personnes détenues doivent être libérées. Le mois dernier, j'ai appelé toutes les parties à saisir l'occasion et à faire preuve d'un véritable engagement en faveur de la paix et de la bonne gouvernance (voir S/PV.9835). Je renouvelle cet appel, qui me semble aujourd'hui encore plus urgent.

**M<sup>me</sup> Landi** (Danemark) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés. Je salue également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

L'évolution récente de la situation au Moyen-Orient incite à un optimisme prudent. Dans toute la région, la réduction de la violence permet à des millions de personnes de jouir de véritables dividendes de la paix. C'est pourquoi il est profondément désolant de constater que, malgré ces tendances, la situation au Yémen continue de se détériorer. Rien que cette année, 19,5 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire et de services de protection. L'insécurité alimentaire continue de s'aggraver. La moitié des enfants de moins de 5 ans sont en situation de malnutrition aiguë. Comme toujours, les plus vulnérables sont les plus touchés.

Autour de cette table et au sein de la communauté internationale, nous avons la responsabilité d'agir. Nous devons trouver des moyens de répondre aux besoins de la population, dans le respect des principes humanitaires. Le Danemark intensifie son action. Nous avons récemment apporté une nouvelle contribution de 13,5 millions de dollars à la réponse humanitaire au Yémen, contribuant ainsi à l'action vitale du Comité international de la Croix-Rouge, du Programme alimentaire mondial et du Fonds humanitaire pour le Yémen. Nous exhortons les autres pays à se joindre à nous.

À l'heure où nous parlons, des membres du personnel des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales, de la société civile et de missions diplomatiques sont détenus par les houthistes, privés de leur liberté. Nombre d'entre eux ont été placés en détention arbitraire alors qu'ils fournissaient une aide humanitaire vitale à des civils yéménites dans le besoin. Ces détentions arbitraires par les houthistes ont contraint l'ONU à suspendre toutes les activités humanitaires dans la province de Saada. Nous continuons d'appeler à un accès sans entrave et durable pour les opérations humanitaires dans tout le Yémen, ce qui implique avant tout de garantir la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire.

Cette semaine, nous avons appris la mort tragique d'un travailleur humanitaire du Programme alimentaire mondial alors qu'il était retenu en captivité par les houthistes. Nous sommes profondément préoccupés par cette situation et adressons nos condoléances à sa famille et à la communauté des Nations Unies. Que les choses soient bien claires : la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires doivent toujours être garanties. L'aide humanitaire et les membres du personnel qui la fournissent ne doivent pas être pris en otage dans des jeux de pouvoir politiques. La désinformation dont ils font l'objet et qui les vise doit cesser. Nous exigeons leur libération immédiate et inconditionnelle.

En outre, il importe de veiller à ce que toutes les mesures restrictives contre les houthistes, qu'il s'agisse de sanctions émanant ou non de l'ONU, n'aient pas de conséquences humanitaires imprévues pour la population civile. Ces conséquences pourraient mettre à mal les secteurs humanitaire et commercial au Yémen. Étant donné que le Yémen importe près de 80 % de l'ensemble de denrées alimentaires, carburant, textiles et médicaments, nous devons faire tout notre possible pour atténuer ces effets.

Le Danemark a pris note avec satisfaction de l'annonce, par les houthistes, de la cessation de leurs attaques contre la navigation commerciale, à la lumière du cessez-le-feu à Gaza, mais souligne que cela doit également s'appliquer aux navires battant pavillon israélien et exploités par Israël. Les attaques contre les navires de commerce civils doivent cesser complètement.

Nous nous félicitons de la libération par les houthistes de 153 personnes détenues dans le cadre du conflit. Cela représente une mesure de confiance qui, espérons-le, sera la première d'une longue série. De telles actions peuvent donner un nouvel élan

à la reprise du processus de paix mené par l'Envoyé spécial Grundberg et à la mise en œuvre de la feuille de route de l'ONU pour la paix. Ces processus importants méritent tout notre appui.

À cet égard, nous soulignons que pour que la paix soit durable, elle doit être inclusive. Cela signifie qu'il faut garantir la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité de femmes issues de divers horizons au processus politique, et qu'il faut promouvoir la participation des jeunes et des groupes de la société civile de toutes les tendances politiques et de toutes les régions du Yémen. Seule une solution politique au conflit permettra d'apporter la paix au Yémen. Nous exhortons toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue et à s'abstenir de tout propos incendiaire susceptible de faire échouer ces efforts.

Pour terminer, nous appelons toutes les parties à démontrer un véritable intérêt pour la paix et à réaffirmer leur engagement envers le processus mené par l'ONU, en d'autres termes, à donner la priorité aux besoins du peuple yéménite.

**M. Dharmadhikari** (France) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Hans Grundberg, ainsi que le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Tom Fletcher, pour leurs présentations. Je voudrais aussi saluer la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

La France exprime sa profonde indignation à la suite du décès d'Ahmed, travailleur humanitaire du Programme alimentaire mondial, qui était détenu arbitrairement par les houthistes dans des conditions inhumaines depuis le 23 janvier. Nous présentons nos condoléances à ses proches et à ses collègues. La mort d'Ahmed est une nouvelle illustration des violations systématiques du droit international humanitaire commises par les houthistes. La France appelle le Conseil à s'exprimer d'une seule voix pour condamner ces crimes.

La France réitère également sa condamnation la plus ferme de la détention arbitraire, par les houthistes, de dizaines de personnels onusiens et humanitaires, locaux et internationaux, mais également de la société civile yéménite. Elle exige leur libération immédiate et inconditionnelle. Nous exhortons les houthistes à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave, et à mettre un terme à toute menace et toute campagne de désinformation à l'encontre des acteurs humanitaires.

Nous l'avons entendu, les agissements des houthistes ne laissent pas d'autre choix à l'ONU que de suspendre ses activités dans le gouvernorat de Saada pour protéger son personnel. Par leurs actions, les houthistes portent atteinte à la mise en œuvre de l'aide dont la population yéménite a besoin et contribuent à l'aggravation de la crise humanitaire dans le pays. La France salue l'engagement sans faille des organismes onusiens et humanitaires, qui restent présents sur le terrain, prêts à reprendre leurs activités dès que les conditions sécuritaires seront réunies. Nous devons les soutenir.

Par leurs agissements et leurs déclarations provocatrices, les houthistes portent une responsabilité prépondérante dans la crise régionale en cours. Leurs actions démontrent une fois de plus leur indifférence vis-à-vis de la souffrance du peuple yéménite. N'entrons pas dans leur jeu : la communauté internationale a la responsabilité de soutenir la relance du processus de paix inter yéménite et de créer les conditions nécessaires à la reprise de la médiation onusienne. La France réitère, à cet égard, son plein soutien à l'Envoyé spécial, M. Hans Grundberg, dans ses efforts pour préparer la nécessaire reprise du processus de paix. Elle salue également les efforts constructifs de l'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman pour faciliter ces discussions. L'unité du Conseil présidentiel yéménite est par ailleurs essentielle, de même que le renforcement du Gouvernement yéménite. De leur côté, les houthistes doivent revenir à la table des négociations sous la conduite de l'Envoyé spécial. La France souligne l'importance de négociations inclusives, garantissant une participation de l'ensemble de la société civile, et en particulier des femmes yéménites.

La France réaffirme enfin son attachement à la stabilité du Yémen et à la sécurité régionale. Elle rappelle la nécessité d'éviter toute nouvelle escalade dans la région et appelle l'Iran à cesser son soutien aux actions déstabilisatrices au Moyen-Orient. La France poursuivra son engagement dans le cadre de l'opération défensive de politique de sécurité et de défense de l'Union européenne, Aspides, afin de protéger la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec nos partenaires.

**M. Alfaro de Alba** (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama remercie la présidence du Conseil de sécurité d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Nous remercions également l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, de leurs précieuses contributions. Nous saluons également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Nous regrettons profondément la perte tragique, le 10 février, d'un membre du personnel du Programme alimentaire mondial, qui est décédé alors qu'il était détenu arbitrairement par les houthistes. À ce jour, la cause et les circonstances de sa mort sont inconnues, et doivent être élucidées grâce à une enquête approfondie. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à toute l'équipe des Nations Unies.

Nous condamnons fermement la détention illégale des 17 membres du personnel des Nations Unies recrutés localement, qui auraient tous dû être libérés il y a longtemps, ainsi que la détention arbitraire déplorable et plus récente de sept autres membres du personnel le 23 janvier, qui, comme je l'ai dit, a entraîné la mort tragique de l'un d'entre eux alors qu'il était retenu en otage par les houthistes. Ces actes constituent une violation flagrante du droit international et une atteinte directe à l'action humanitaire, ce qui est absolument inacceptable. Nous exigeons d'urgence et avec fermeté la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues.

La situation humanitaire au Yémen s'est considérablement aggravée en raison du déclin économique, des chocs climatiques et de l'escalade régionale, autant de facteurs qui aggravent les besoins humanitaires et exacerbent les risques en matière de protection. En 2025, on estime que 19,5 millions de personnes au Yémen auront besoin d'une aide humanitaire et de services de protection, ce qui représente une augmentation de 1,3 million de personnes par rapport à l'année dernière. Près de la moitié de la population est confrontée à une insécurité alimentaire aiguë, plus de 13 millions de personnes n'ont pas un accès suffisant à l'eau potable et 40 % des établissements de santé fonctionnent partiellement ou sont hors de service. Dans ce contexte, nous devons veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne sans entrave à ceux qui en ont le plus besoin, car le bien-être du peuple yéménite doit demeurer la priorité en toutes circonstances.

Conscient de la responsabilité mondiale qui est la nôtre et armé d'une ferme volonté politique, le Panama a fait des efforts pour participer à l'action humanitaire par l'intermédiaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en contribuant, dans la mesure de ses moyens, au Fonds humanitaire pour le Yémen. Le Panama renouvelle son soutien aux efforts du Bureau de l'Envoyé spécial, qui s'emploie activement, avec toutes les parties prenantes concernées, à instaurer et maintenir un cessez-le-feu qui marquera une avancée concrète vers un processus de paix pérenne et durable. À cet égard, nous nous félicitons des réunions organisées par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen avec des femmes d'affaires yéménites, soulignant leur rôle crucial dans le relèvement économique et la stabilité du pays.

La République du Panama prend acte de la libération des 25 membres d'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*, originaires de la Bulgarie, du Mexique, des

Philippines, de la Roumanie et de l'Ukraine, qui étaient détenus illégalement par les houthistes depuis plus d'un an. Cet acte doit être considéré comme un exemple à suivre en ce qui concerne la nécessité de mettre fin aux arrestations arbitraires et aux enlèvements, comme cela reste le cas pour les membres du personnel des Nations Unies qui sont toujours en détention. Cela montre également qu'il est urgent de rétablir la sécurité maritime dans la région, ce qui est essentiel pour garantir la stabilité le long des voies commerciales et d'acheminement de l'aide humanitaire. Nous nous félicitons que selon le dernier rapport du Secrétaire général, l'Organisation maritime internationale indique qu'il n'y a pas eu de nouveaux incidents impliquant des navires marchands depuis le rapport précédent, ce qui, nous l'espérons, reflète une amélioration de la sécurité et de la stabilité des zones maritimes. Toutefois, nous rejetons fermement les déclarations concernant la poursuite possible des attaques injustifiées menées par les houthistes en mer Rouge contre des navires associés à Israël. Cela aurait une incidence néfaste sur la situation déjà fragile au Yémen et sur les perspectives de paix, ainsi que sur la situation fragile qui règne à Gaza et dans le reste de la région et sur la mise en œuvre de toutes les phases des accords de paix.

Nous estimons que le Conseil doit défendre énergiquement la sécurité maritime et les droits de navigation, en exigeant la cessation définitive de toutes les attaques en mer Rouge et dans les couloirs maritimes environnants, et en prenant les mesures nécessaires pour protéger la sécurité du personnel des Nations Unies et en condamnant tout acte mettant en péril son intégrité physique.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires Tom Fletcher de leurs exposés instructifs. Je salue également la participation du représentant du Yémen à la présente séance du Conseil de sécurité.

Aujourd'hui, alors que le Moyen-Orient se trouve à un tournant dangereux, le Yémen reste enlisé dans un équilibre fragile entre conflit et stabilité. Les choix qui seront faits dans les semaines et les mois à venir seront cruciaux pour que le pays s'achemine vers une paix et une stabilité durables ou replonge dans une crise de plus en plus grave.

Dans ce contexte, je voudrais mettre en avant les éléments suivants aujourd'hui.

Premièrement, la République de Corée condamne avec la plus grande fermeté la détention illégale par les houthistes de huit autres membres du personnel des Nations Unies. Nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, de la société civile et du corps diplomatique qui sont détenus arbitrairement. Nous sommes profondément attristés et indignés par la mort tragique, le 10 février, d'un employé du Programme alimentaire mondial, père de deux enfants, détenu illégalement par les houthistes depuis janvier. Cette perte déchirante souligne les risques graves auxquels les travailleurs humanitaires sont confrontés dans les zones contrôlées par les houthistes, dans lesquelles l'acheminement de l'aide humanitaire critique à la population yéménite qui en a désespérément besoin est fortement entravé. Les houthistes doivent respecter le droit international humanitaire. Il faut garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et leur accès aux civils, comme le souligne la résolution 2730 (2024).

Deuxièmement, nous sommes vivement préoccupés par les violations des droits humains et les atteintes à ces droits qui continuent d'être commises au Yémen, en particulier par les houthistes, contre le peuple yéménite, comme il ressort du rapport du Groupe d'experts (S/2024/731) du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), concernant le Yémen. Tout en sollicitant l'aide humanitaire du monde extérieur, les houthistes se montrent hostiles à l'engagement de la communauté internationale en faveur des droits humains, de l'amélioration de

la gouvernance et de la consolidation de la paix. Cette situation est inacceptable. Il est également déplorable que les houthistes consolident leur contrôle sur les civils en créant un climat de peur, en réduisant au silence les membres de la société civile et en les isolant de la communauté internationale. Nous exhortons les houthistes à mettre fin aux atteintes aux droits humains qui sont commises dans la zone qu'ils contrôlent et à s'attacher à améliorer la sécurité et le bien-être des habitants. Nous appelons aussi les houthistes à cesser de saper le processus de transition politique dirigé par les Yéménites, qui est depuis longtemps dans l'impasse et qui exige une participation inclusive de tous, y compris des femmes et des jeunes.

Troisièmement, toutes les parties prenantes doivent s'attacher en priorité à créer de nouvelles possibilités d'instaurer la paix et la stabilité dans un contexte où les dynamiques au Moyen-Orient évoluent rapidement. Tous les acteurs politiques concernés, y compris les houthistes et les pays voisins, doivent recentrer leur attention sur la désescalade et engager un dialogue et des négociations afin de relancer le processus politique dirigé par les Yéménites sous l'égide de l'ONU, qui est au point mort depuis le 7 octobre 2023. À cet égard, nous prenons acte des efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial pour jeter les bases de progrès tangibles dans le cadre du processus politique en prenant langue avec les principaux acteurs de la région, notamment l'Arabie saoudite et Oman, et nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie. Dans ce contexte, il est primordial que l'accord de cessez-le-feu et de libération des otages à Gaza soit mis en œuvre et passe à la phase suivante. Nous ne tolérerons aucune action susceptible de nous ramener à la situation catastrophique qui régnait avant l'accord du 19 janvier. De telles actions risquent également de raviver l'insécurité et la violence au Yémen et en mer Rouge.

Quatrièmement, nous réaffirmons qu'il importe d'appliquer pleinement et fidèlement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier l'embargo sur les armes. En effet, les transferts sans précédent de divers équipements et technologies militaires aux houthistes, comme le souligne le Groupe d'experts dans son rapport d'octobre 2024, sont extrêmement préoccupants. Face à cette réalité inquiétante, nous soulignons le rôle crucial du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen s'agissant de veiller au respect de l'embargo sur les armes. La communauté internationale doit également mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités du Gouvernement yéménite à faire respecter efficacement l'embargo sur les armes. En outre, en tant que Président du Comité des sanctions concernant le Yémen, des fonctions que j'ai exercées l'année dernière et que j'exercerai probablement cette année, j'attends avec impatience la nomination rapide d'un nouveau Groupe d'experts dans le cadre du Comité des sanctions. La République de Corée reste résolument déterminée à garantir un avenir meilleur au Yémen et à son peuple.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés. Je salue en outre la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

À la suite du récent cessez-le-feu instauré à Gaza, les tensions au Yémen et en mer Rouge se sont globalement apaisées. Cependant, compte tenu de la dynamique complexe du conflit et de l'absence apparente de volonté de parvenir à un règlement politique, la situation sur le terrain reste fragile. La Chine estime que, peu importe la manière dont la situation évolue, la question yéménite doit être réglée par la voie politique, la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale du Yémen doivent être respectées, le droit international humanitaire doit être appliqué et les civils doivent être protégés.

Je formulerai quatre observations.

Premièrement, les faits survenus au cours de l'année écoulée prouvent qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit et que la violence n'aura que des conséquences désastreuses. La cessation des hostilités est une condition *sine qua non* pour la désescalade. Les parties concernées doivent saisir l'occasion offerte par le cessez-le-feu à Gaza pour mettre fin aux attaques contre les navires de commerce et aux frappes aériennes au Yémen, afin d'éviter un nouvel embrasement. Les parties au conflit au Yémen doivent faire bon usage du mécanisme du Comité de coordination du redéploiement pour renforcer la coordination militaire et éviter les erreurs d'appréciation.

Deuxièmement, la communauté internationale espère, avec l'appui de l'ONU, qu'il sera possible de sortir de l'impasse politique et de relancer le processus de paix. Toutes les parties yéménites doivent placer les intérêts de leur peuple au premier plan, répondre aux appels de la communauté internationale et reprendre le dialogue et la communication dès que possible. Les pays de la région doivent jouer un rôle positif et apporter une aide constructive pour faciliter le dialogue entre les parties. La Chine soutient les efforts de l'Envoyé spécial Grundberg pour renforcer ses bons offices.

Troisièmement, toutes les parties au Yémen doivent coopérer activement avec l'ONU dans son action humanitaire et garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et la sécurité des travailleurs humanitaires. La communauté internationale doit maintenir son engagement humanitaire au Yémen et aider le pays à améliorer sa situation économique et les moyens de subsistance de sa population. Récemment, d'autres membres du personnel des Nations Unies ont été arrêtés au Yémen, et un membre du personnel du Programme alimentaire mondial est décédé en détention. La Chine exprime sa profonde tristesse et ses vives préoccupations face à cette situation, et appelle les houthistes à libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues et à leur garantir de bonnes conditions de vie.

Quatrièmement, nous ne pouvons pas discuter de la situation au Yémen ou en mer Rouge sans tenir compte du contexte régional. Des incertitudes persistent quant à la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu à Gaza. En ce moment critique, la communauté internationale, en particulier les grandes puissances, doit jouer un rôle constructif. Les récentes déclarations des États-Unis concernant le « nettoyage » et la « prise de contrôle » de Gaza ont provoqué un tollé et se sont heurtées à une forte opposition de la part du monde arabe et de la communauté internationale. La Chine a toujours soutenu que Gaza appartenait au peuple palestinien et constituait une partie indivisible du territoire palestinien. La Chine appuie fermement les droits légitimes du peuple palestinien en tant que nation. Nous avons toujours considéré que le principe selon lequel « les Palestiniens doivent gouverner la Palestine » était un principe important qui doit être respecté en ce qui concerne la gouvernance de Gaza, et nous nous opposons au transfert forcé des habitants de Gaza. Nous sommes prêts à collaborer avec la communauté internationale pour préserver la solution des deux États en tant que voie fondamentale à suivre et continuer de déployer des efforts positifs pour parvenir à une coexistence pacifique entre la Palestine et Israël, ainsi qu'à une paix et une sécurité durables dans la région du Moyen-Orient.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

**M. Al-Saadi (Yémen) (parle en arabe) :** Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci et à vous souhaiter plein succès. Je remercie également votre prédécesseur, le Représentant permanent de l'Algérie, de sa présidence réussie le mois dernier. Je remercie M. Hans Grundberg et M. Tom Fletcher de leurs exposés.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille d'Ahmed Baalawi, un employé du Programme alimentaire mondial au Yémen, décédé dans les prisons des milices terroristes houthistes après avoir été enlevé de force et porté disparu avec sept autres membres du personnel des Nations Unies depuis le 23 janvier. Nous présentons nos condoléances au Programme alimentaire mondial, à l'ONU et à l'ensemble de la communauté humanitaire.

Les milices terroristes houthistes persistent dans leurs pratiques et politiques criminelles contre le personnel des organisations internationales, des organisations de la société civile et des organismes des Nations Unies opérant dans les zones qu'elles contrôlent, illustrant le caractère systématique de leur comportement criminel et leurs graves violations du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et de l'ensemble des normes et instruments internationaux et de la législation nationale. Ces milices continuent de restreindre et d'entraver le travail des acteurs humanitaires. En juin, ils ont lancé une campagne d'enlèvements contre des dizaines d'employés des Nations Unies, d'organisations internationales et locales et d'organisations de la société civile. Le mois dernier, ils ont enlevé huit autres employés des Nations Unies, en violation flagrante des règles du travail humanitaire et de la volonté de la communauté internationale, perpétrant leurs crimes et violations contre les Yéménites.

L'assassinat de notre concitoyen, Ahmed Baalawi, sonne l'alarme quant à la gravité des conditions de vie des personnes enlevées et détenues dans les geôles de ces milices. Il n'est pas improbable qu'elles subissent le même sort, surtout si l'on considère qu'il n'a pas été possible à ce jour de décourager les pratiques des milices terroristes houthistes contre lesquelles le Gouvernement yéménite n'a cessé de mettre en garde. Nous réaffirmons que la communauté internationale, l'ONU et le Conseil doivent agir de toute urgence afin de sauver et de protéger la vie des travailleurs humanitaires, et prendre des mesures fermes pour mettre fin aux violations perpétrées par les houthistes et obtenir la libération immédiate et inconditionnelle des personnes enlevées et détenues.

Nous réitérons l'appel du Secrétaire général pour qu'une enquête immédiate, transparente et approfondie soit menée sur la mort de notre compatriote et que les responsables répondent de leurs actes. Dans ce contexte, le Gouvernement yéménite demande le transfert du siège des organisations internationales et des organismes des Nations Unies travaillant au Yémen vers la capitale temporaire d'Aden, afin de garantir un environnement sûr et stable aux travailleurs humanitaires et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à toutes les composantes de la société, sans obstacles ni discrimination.

Le peuple yéménite résilient souffre des répercussions d'une crise humanitaire et économique colossale et sans précédent, qui persiste en raison de la guerre que lui livre les milices terroristes houthistes, soutenues par le régime iranien. Ce peuple, qui aspire à la paix, pâtit également de l'approche destructrice de ces milices, de leur rejet de tous les efforts et de toutes les initiatives visant à parvenir à la paix et de leur insistance à prolonger le conflit et le cercle vicieux de la violence. Elles ne tiennent aucun compte des souffrances du peuple yéménite et détruisent les valeurs et les principes de la coexistence, du dialogue, de la culture civile et de la politique.

Le Conseil de direction présidentiel et le Gouvernement yéménite ont souligné à maintes reprises qu'ils étaient attachés à une paix juste et globale fondée sur les mandats de la solution politique convenue, principalement la résolution 2216 (2015), et qu'ils étaient ouverts à tous les efforts régionaux et internationaux visant à résoudre la crise yéménite ; à alléger les souffrances du peuple yéménite ; à réaliser leurs aspirations à la sécurité, à la stabilité et au développement ; et à soutenir les efforts de l'Envoyé spécial Grundberg. Le Gouvernement yéménite s'est engagé à respecter les termes de la trêve d'avril 2022 parce qu'il veut protéger les intérêts et

les ressources du peuple yéménite, remédier à la situation économique et humanitaire et créer un environnement favorable pour faire avancer le processus politique, malgré l'escalade militaire des milices houthistes dans plusieurs provinces, notamment tout récemment l'escalade militaire et la mobilisation à Mareb, Jaouf, Taëz et Dalea, et en dépit de leurs violations de toutes les obligations et de leurs projets de reprendre la guerre à grande échelle et de plonger le Yémen dans une crise humanitaire encore plus grave.

Le Conseil de direction présidentiel et le Gouvernement yéménite affirment que la paix reste un choix stratégique clair. La fenêtre de la paix ne peut pas être fermée s'il y a un partenaire authentique, sérieux et responsable et une prise de conscience de la nécessité pour tous les Yéménites de participer à la construction de leur avenir. Nous ne pouvons pas accepter qu'un groupe armé conteste les pouvoirs exclusifs de l'État et s'arroge le droit divin de gouverner le peuple yéménite. Les efforts visant à instaurer une paix juste et globale, à mettre fin au conflit et à résoudre la crise yéménite n'aboutiront pas tant que les milices houthistes ne cesseront leur chantage à l'égard de la communauté régionale et internationale. Cela ne sera pas possible tant que des pressions ne seront pas exercées sur ces milices pour qu'elles participent positivement, sérieusement et de bonne foi à ces efforts et qu'elles fassent passer les intérêts du peuple yéménite en premier, et tant que leurs sources de financement et d'armement n'aurent pas été tarées.

Nous soulignons que le meilleur moyen et le plus efficace de parvenir à la paix au Yémen est de soutenir le Gouvernement yéménite en renforçant ses capacités économiques et sécuritaires afin qu'il puisse exercer un contrôle sur l'ensemble du territoire yéménite. Le redressement du Yémen n'est pas seulement dans l'intérêt de la nation, mais aussi dans celui de la région et de la communauté internationale, puisqu'il y va du maintien de la sécurité et de la stabilité de la région et du monde ainsi que de la protection des voies maritimes internationales en mer Rouge, dans le détroit de Bab el-Mandab et le golfe d'Aden. L'application des résolutions pertinentes du Conseil ne saurait être reportée, en particulier la résolution 2216 (2015). Il incombe à la communauté internationale et au Conseil d'assumer leurs responsabilités et de prendre des positions et des mesures efficaces et décisives pour pousser les milices houthistes à rechercher la paix et à mettre fin à cette guerre, qui a coûté la vie à près d'un demi-million de Yéménites, en a déplacé des centaines de milliers à travers les pays et les continents, plongé plus de 20 millions dans la pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire, et forcé plus de 4 millions à se réfugier dans des camps de personnes déplacées, vivant des vies indignes dans des conditions humanitaires difficiles.

Ce conflit a eu des conséquences humanitaires et économiques dévastatrices sur le Yémen et a créé l'une des pires crises humanitaires au monde. Malgré ces énormes problèmes, le Gouvernement yéménite déploie des efforts considérables pour rétablir les institutions de l'État et mettre en œuvre un certain nombre de réformes économiques, financières et administratives afin de s'acquitter de ses obligations, d'alléger les souffrances quotidiennes des citoyens et d'atténuer les conséquences des attaques terroristes houthistes contre les installations pétrolières et les exportations sur la situation économique et humanitaire au Yémen. Le Gouvernement yéménite est conscient que la fin des souffrances au Yémen ne peut être obtenue qu'en mettant fin à la crise, mais qu'il ne peut attendre la paix pour lancer un processus de développement au Yémen.

Au cours de la réunion ministérielle de haut niveau qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies en janvier, organisée conjointement par le Gouvernement yéménite et le Royaume-Uni, nous avons présenté notre plan de relance économique et sa matrice de mise en œuvre. Nous avons présenté les principales priorités : promouvoir le rôle des institutions et renforcer les capacités du Gouvernement

afin d'améliorer la fourniture des services de base, de faire face aux fluctuations du taux de change de la monnaie nationale et des prix des produits de base, de protéger les plus vulnérables et d'améliorer l'accès de l'État à ses ressources souveraines. Nous avons également discuté de notre partenariat avec la communauté internationale et de notre volonté de créer un mécanisme pour renforcer ce partenariat.

Le Gouvernement yéménite appelle la communauté internationale à lui fournir un soutien économique, financier et politique afin de permettre au Yémen de réaliser sa vision du relèvement et de la stabilité économique. C'est un facteur clef de la réussite de nos efforts. Dans ce contexte, nous apprécions grandement le soutien fraternel apporté par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite au peuple yéménite et à son gouvernement dans divers domaines afin d'alléger leurs souffrances.

La décision des États-Unis d'Amérique d'inscrire les milices houthistes sur la liste des organisations terroristes étrangères, qui a été accueillie favorablement par le Gouvernement yéménite, représente un pas important dans la compréhension et la reconnaissance de la nature de la menace et du danger que ce groupe soutenu par l'Iran représente pour la paix et la sécurité régionales et internationales et pour le peuple yéménite, ainsi que de son rôle dans la déstabilisation du Yémen et de la région. Nous exhortons la communauté internationale à prendre des mesures similaires pour renforcer les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme, tarir ses sources de financement et dissuader les actions débridées de ces milices, qui montrent non seulement qu'elles ne se soucient nullement des intérêts du peuple yéménite, mais qui remettent également en cause toutes les exigences de sécurité et de stabilité au Yémen, dans la région et dans le monde entier. L'indulgence à l'égard de ceux qui rejettent la paix entraînera de nouveaux actes de terrorisme, compromettra la paix et la sécurité régionales et internationales et sapera tous les efforts déployés pour mettre fin au conflit.

Nous espérons que cette désignation sera un facteur important pour intensifier les efforts internationaux visant à instaurer la paix et la stabilité et à mettre fin aux souffrances au Yémen. Le Gouvernement yéménite réaffirme son vif intérêt et son engagement à travailler avec la communauté internationale, tous les partenaires humanitaires et le secteur commercial national pour fournir toutes les facilités et les garanties nécessaires à l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire dans tout le pays, y compris dans les zones contrôlées par les milices houthistes.

Pour conclure, malgré tous les défis et les difficultés actuels, nous continuons d'espérer que le peuple yéménite pourra surmonter cette crise et conjuguer les efforts au niveau national pour infirmer le coup d'État, rétablir les institutions de l'État, ouvrir un nouveau chapitre de stabilité, de construction et de développement et construire un avenir radieux pour tous les Yéménites, fondé sur la justice, l'égalité, la dignité et le respect des droits humains.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 35.*